

Section 01 du Comité National Compte rendu de la Session de Printemps 2006 et Concours 2006

Fabrice Planchon

Session de printemps (février 2006)

Présents : Laumon, André, Baladi, Cellier, Trouvé, Sabbah, Nier, Welschinger, Beffara, Planchon, Jouve, Comets, Flavigny, Esteban, Franjou, Fougères, Sorger, Montchanin, Baraud.

Assistaient également en partie à la session, C. Peskine, DSA pour les mathématiques, M. Enock, chargé de mission au département scientifique, et pour l'examen des laboratoires, Aline Bonami (MSTP).

- Élection d'un membre en remplacement de Lucia DiVizio, démissionnaire : Jean-Yves Welschinger est élu.

- Intervention de Michel Lannoo, Directeur scientifique du département MIPPU, et échange de points de vue sur les évolutions en cours (le compte-rendu qui suit tient compte d'éléments postérieurs à la session).

La nouvelle direction souhaite conserver les éléments positifs de la réforme. La nouvelle présidente souhaite que la science soit replacée au centre des préoccupations, et le département scientifique est le lieu naturel pour cela. On conserve un principe organisationnel : pour chaque laboratoire, un DSA principal qui est du département scientifique de rattachement principal, et d'où la dotation financière vient ; i.e. dans les laboratoires pluridisciplinaires il n'y a plus qu'une seule source. L'avenir des DIR est actuellement à l'étude, avec l'idée que les DIR jouent le rôle d'émissaires de haut niveau (avec le monde universitaire, les collectivités locales...). Ceci n'a de sens que pour des grands dossiers, en collaboration avec les DSA. Le département MIPPU devient MPPU, les informaticiens ayant exprimé le souhait de rejoindre le département d'ingénierie. Les instituts (IN2P3 et INSU) font partie du département, même si l'interaction avec eux reste à définir. Les questions de labellisation des laboratoires (« labos liés ») n'est plus à l'ordre du jour, et la politique de regroupement d'unités n'a de sens que lorsqu'il y a un projet scientifique de concert avec les unités concernées.

En ce qui concerne les questions d'évaluation, on attend les décrets de mise en place de l'AERES. Dans un premier temps, l'agence devrait de toute façon déléguer l'organisation des CE au CNRS pour les unités associées, donc il n'y a pas de changement au moins pour 2007 en ce qui concerne l'évaluation des laboratoires dépendant de 01, qui fonctionne plutôt bien.

- Reconstitutions de carrière approuvées.

- Évaluation biennale des chercheurs et quadriennale des unités.

Unités : PPS, IRMA, Chambéry, Logique (P7), Institut Fourier, LMC, Mathdoc, Dijon, Montpellier, UMPA, Bordeaux, Toulouse, Pau, CMLS, CMAPX, avis favorable.

Institut Camille Jordan : à revoir à la session d'automne.

FR Angers-Nantes (création) avis favorable.

GDR MOMAS (mi-parcours) avis favorable.

CREA, changement de directeur, ne se prononce pas.

- Cas particuliers : la section donne un avis favorable aux diverses demandes présentées (notamment de détachement). Elle rappelle cependant que pour faciliter le travail des rapporteurs, il est important de joindre à toute demande une version à jour de son CV et un bref compte-rendu de l'activité récente, ainsi qu'un exposé des motivations (notamment scientifiques!) de la demande. Enfin, il importe de faire ces demandes dans un délai raisonnable avant les sessions (dont les dates sont publiques), pour éviter la désagréable impression de fait accompli. Les mêmes règles de bon sens valent également pour les demandes de type « renouvellement ».

Concours 2006, session d'admissibilité

Présents : Laumon, André, Baladi, Cellier, Trouvé, Sabbah, Nier, Welschinger, Planchon, Jouve, Comets, Esteban, Franjou, Fougères, Sorger, Beffara (à l'exception du concours 01/04).

Le concours 2006 a vu des effectifs en augmentation sur le concours CR, où la limite d'âge a été supprimée. Il y avait environ 80 candidats au concours 01/01 (6 postes de DR), une trentaine au concours 01/02 (1 poste de DR fléché thématiquement), une cinquantaine au concours 01/03 (2 postes de CR1), environ 260 au concours 01/04 (11 postes de CR2) et une cinquantaine au concours 01/05 (1 poste de CR2 fléché thématiquement, pour affectation dans un laboratoire de la section 07). La pression est donc considérable à tous les niveaux et le jury s'est efforcé de constituer des listes respectant l'intégralité des critères qu'il s'était fixé. Les nombreuses thématiques présentes dans les listes finales reflètent la qualité et la diversité des mathématiques françaises, et à travers les candidats étrangers d'excellent niveau, l'attractivité du CNRS en mathématiques par-delà les frontières.

D'un point de vue organisationnel, la généralisation des dossiers électroniques est, pour le jury, bienvenue et à encourager vivement : un dossier électronique complet permet au candidat de faire connaître l'intégralité de son dossier à tous les membres du jury, contrairement au dossier papier dont la quasi-totalité des pièces ne seront consultées que par les rapporteurs. En ce qui concerne le concours CR, les candidats sont vivement encouragés à joindre au dossier les rapports de thèse, lorsqu'ils en disposent, par exemple dans la rubrique « documents divers » : en effet, en mathématiques, le rapport de soutenance apporte peu d'information, contrairement à la pratique d'autres disciplines. Enfin, postuler sur l'un ou l'autre des concours fléchés ne doit pas dissuader de concourir sur le concours général correspondant, bien au contraire (ce point s'applique au niveau CR et DR).